



Présidence : Danemark

526ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 10 octobre 2007

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 11 heures

2. Président : M. N. Petersen

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Déclaration des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective concernant la dimension politico-militaire de la sécurité dans l'espace de l'OSCE : Kirghizistan (également au nom de l'Arménie, de la Biélorussie, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan, de la Fédération de Russie et du Tadjikistan) (annexe), Président

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposé sur le renforcement des capacités en matière de gestion et de sécurité des stocks d'armes légères et de petit calibre en Biélorussie, par Mme V. Stalyho, Responsable de programme, Programme des Nations Unies pour le développement en Biélorussie : Président, Mme V. Stalyho (FSC.DEL/520/07 OSCE+), Suède, Biélorussie (FSC.DEL/522/07 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : POINT DE LA SITUATION PAR LE GROUPE DES COMMUNICATIONS

Président, Groupe des communications

Point 4 de l'ordre du jour : EXPOSÉ DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ SUR LA PARTICIPATION DU FCS À LA RÉDACTION D'UN PROJET DE DÉCISION PORTANT SUR UN EXAMEN DES NORMES ET DES PRINCIPES DE BASE DE L'OSCE DANS LE DOMAINE DE LA GOUVERNANCE/RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ (PC.DEL/823/07)

Président, Président du Comité de sécurité (FSC.DEL/519/07 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Contribution du FCS aux préparatifs en vue de la Réunion du Conseil ministériel de 2007 (FSC.DEL/513/07 OSCE+) (FSC.DEL/514/07 OSCE+) :*
Espagne, Président
- b) *Questions de protocole :* Président, Italie, Fédération de Russie

4. Prochaine séance :

Mercredi 17 octobre 2007 à 10 heures, Neuer Saal



526ème séance plénière

FSC Journal No 532, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU KIRGHIZISTAN

Les États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) appellent à une intensification des efforts dans la sphère politico-militaire des activités de l'OSCE dans l'intérêt de tous ses États participants, en vue de renforcer la stabilité et la sécurité dans la région. La préservation et le développement du régime de maîtrise des armements revêtent une importance primordiale si nous voulons conserver l'architecture paneuropéenne de sécurité.

Nous devons surmonter la situation de crise entourant le Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE), qui est due au fait que le Traité initial est désormais dépassé et que l'Accord d'adaptation n'est pas encore entré en vigueur. Des propositions concrètes visant à restaurer la viabilité du Traité FCE ont été présentées par la Russie à la Conférence extraordinaire tenue à Vienne en juin 2007 et doivent être soigneusement examinées, d'abord et avant tout au sein du Groupe consultatif commun (GCC).

L'expérience des années 90 apporte des preuves convaincantes de la capacité du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité (FCS) à contribuer de façon substantielle au règlement de problèmes urgents relatifs au renforcement de la sécurité paneuropéenne. Malheureusement, au début du XXI^e siècle, la productivité des travaux du Forum a considérablement diminué tandis que les principales questions concernant les mesures de maîtrise des armements et de confiance et de sécurité (MDCS) en Europe, qui sont au cœur du mandat du FCS, ont été reléguées au second plan. Ce genre de situation ne sert pas les intérêts de la sécurité paneuropéenne et appelle une rectification immédiate et systématique. Il faut exploiter et concrétiser pleinement le potentiel du Forum.

Dans ce contexte, les États membres de l'OTSC accueillent avec satisfaction et soutiennent pleinement l'idée de tenir, le 24 octobre prochain, une réunion spéciale du FCS sur les mesures existantes et futures de maîtrise des armements et de confiance et de sécurité. Un débat sérieux sur l'état de choses actuel et les perspectives d'amélioration de la situation dans ce domaine s'impose depuis longtemps. Un tel échange d'idées devrait fournir la riche matière à réflexion nécessaire pour actualiser éventuellement l'ordre du jour du Forum et accroître l'utilité pratique de ses travaux.

Les débats dans le cadre d'un point de l'ordre du jour du Forum aussi permanent que le « dialogue de sécurité » devraient répondre à ce besoin. Ce dialogue ne peut se réduire à de simples déclarations d'intervenants invités. Au titre de ce point de l'ordre du jour, il faut

procéder à un débat sur les problèmes politico-militaires vraiment graves qui influent sur la sécurité paneuropéenne et sur les intérêts vitaux des pays dans l'espace de l'OSCE.

Les États membres de l'OTSC estiment qu'il serait utile de faire un bilan complet des instruments politico-militaires actuellement à la disposition de l'OSCE en vue de les adapter aux nouvelles réalités dans la sphère de la sécurité.

Le moment est venu de se concentrer sur l'élaboration de mesures de confiance et de sécurité distinctes et autonomes qui compléteront et développeront le régime existant des MDCS, en éliminant les problèmes actuels et en renforçant la transparence et la prévisibilité dans le domaine politico-militaire. Un certain nombre d'idées allant dans ce sens sont déjà examinées par le Forum. Il s'agit en particulier de propositions relatives à la notification préalable du déploiement de troupes étrangères sur le territoire d'États participants de l'OSCE et des transits militaires d'envergure, ainsi qu'à l'échange d'informations sur les forces de réaction rapide.

L'idée d'élaborer une nouvelle génération de MDCS, qui seraient mieux en mesure de contrer les nouvelles menaces et les nouveaux défis, demande une étude attentive. Dans le même temps, il importe que des améliorations soient apportées à la mise en œuvre des mesures existantes. Dans ce contexte, il est indispensable, en particulier, d'examiner avec soin les nombreuses propositions qui ont été émises sur ces sujets dans le cadre de plusieurs réunions annuelles récentes d'évaluation de l'application.

Les États membres de l'OTSC attachent une grande importance à la mise en œuvre effective du Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et du Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles. Les activités d'assistance réciproque des États participants de l'OSCE pour l'élimination des composants de propergol « mélange », des armes légères et de petit calibre et des stocks de munitions conventionnelles, ainsi que les activités menées en coopération pour gérer ces stocks et accroître la sécurité de leur entreposage, méritent d'être soutenues et développées plus avant.

Nous comptons sur un dialogue concret avec nos partenaires sur toute la gamme des points à l'ordre du jour du Forum et sommes prêts à travailler activement sur la contribution de la dimension politico-militaire de l'OSCE à la prochaine réunion du Conseil ministériel à Madrid.